



## **GALA D'EXCELLENCE 2025** **RSEQ OUTAOUAIS**

---

**Document d'information et critères de  
sélection pour les mises en candidature  
provenant des instances régionales**

---

**... 2025...**

Le RSEQ Outaouais est heureux de présenter la 39<sup>e</sup> édition  
de son Gala d'excellence présenté par VMSO.



Le Gala d'excellence permet la promotion de toute l'excellence sportive qui anime notre milieu. Il permet également de mettre en évidence les valeurs éducatives véhiculées par notre réseau.

Le RSEQ Outaouais entend profiter de ce prestigieux événement pour donner une visibilité aux réalisations de son milieu et ainsi témoigner son appréciation aux participants et intervenants de son vaste réseau. Il insiste aussi pour que toutes les instances régionales du réseau utilisent ce moyen avec les mêmes égards. Ainsi, il est primordial que les candidats qui méritent d'être présentés le soient adéquatement, afin qu'ils soient jugés avec équité.

Les institutions scolaires de l'Outaouais membre du RSEQ Outaouais sont invitées à établir un mécanisme de sélection officiel et judicieux.

Encore cette année, le RSEQ Outaouais est fier de s'associer au centre Vision Multisports Outaouais (VMSO). Ce partenariat nous permet de remettre 3000\$ en bourses dans 8 différentes catégories.

## ÉCHÉANCIER

Afin d'assurer la bonne marche de ce projet, l'échéancier suivant a été retenu :

<b>DATE</b>	<b>ACTION</b>
3 Février 2025	Ouverture de la plateforme pour la mise en candidature
12 Février au 7 avril 2025	Mises en candidatures dans les institutions
7 avril 2025	Date limite pour soumettre une candidature au jury régional
14 avril au 18 avril 2025	Vérification des candidatures par le jury régional
22 au 24 avril 2025	Réunion du comité de sélection
22 mai 2025	Gala d'excellence RSEQ Outaouais Centre Slush Puppy
6 juin 2025	Gala d'excellence RSEQ – scolaire Montréal

## **PRÉSENTATION DES CANDIDATS \***

Seules les institutions d'enseignement membre du RSEQ Outaouais peuvent présenter des mises en nomination dans le volet qui leur a été identifié.

Elles doivent le faire à l'aide de la **plateforme en ligne** <https://gala.rseq.ca/login>. L'espace prévu pour y inscrire les informations nécessaires doit être respecté. Dans tous les cas, veuillez adopter une méthode brève et succincte. **Vous devez vous créer un compte pour votre école.**

De plus, nous vous demandons de joindre une photo de la candidature que vous présentez, **ceci dans le but de dynamiser la présentation visuelle qui sera faite lors de l'événement.** Le dernier bulletin émis est aussi obligatoire pour les catégories 1 et 2, 10 et 11, 13 et 14 et 20.

Nous vous demandons d'inscrire le lieu de résidence de la candidature afin d'être outillé pour répondre aux requêtes des médias qui veulent faire la promotion des sélectionnés de leur ville ou de leur quartier.

Chaque institution d'enseignement peut présenter un seul choix pour chaque catégorie. Toutefois, la même candidature peut être présentée dans différentes catégories si applicables; cependant, elle ne sera sélectionnée qu'une seule fois.

Chaque présentation doit porter le nom d'un répondant à qui le comité de sélection pourrait se référer pour des informations supplémentaires.

*\* La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.*

## ***PROCESSUS DE SÉLECTION***

Les mises en nomination au Gala d'excellence RSEQ 2025 se font sous deux volets.

### **VOLET I**

#### **Présentation des candidatures :**

Elles doivent le faire à l'aide des formulaires officiels sur le site en question et faire entériner la présentation par les instances appropriées. L'espace prévu pour y inscrire les informations nécessaires doit être respecté (formulaire protégé).

De plus, nous vous demandons de joindre **une photo en mode portrait** de la candidature que vous présentez, ceci dans le but de dynamiser la présentation visuelle qui sera faite lors de l'événement. **Le dernier bulletin émis** est aussi obligatoire pour les catégories.

À noter que, dans toutes les catégories, le critère portant sur le code d'éthique 3R est devenu une condition préalable. Comme pour toutes les conditions préalables de chacune des catégories, il incombe à l'instance régionale de s'assurer du respect de cette condition.

Nous vous demandons d'inscrire le lieu de résidence de la personne proposée afin que nous soyons mieux outillés pour répondre aux requêtes des médias qui veulent faire la promotion des nominés et nominées de leur ville ou de leur quartier.

**Chaque institution peut présenter un seul choix pour chaque catégorie.** Toutefois, la même candidature peut être présentée dans différentes catégories si applicables ; cependant, elle ne sera sélectionnée qu'une seule fois.

Chaque présentation doit porter le nom d'un répondant ou d'une répondante à qui le comité de sélection pourrait se référer pour des informations supplémentaires.

Les formulaires de mises en nomination devront être remplis en ligne.

### **CATÉGORIES :**

1. Élève féminine de 6<sup>e</sup> année ayant le mieux concilié le sport et les études.
2. Élève masculin de 6<sup>e</sup> année ayant le mieux concilié le sport et les études.
3. École primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu.
4. École secondaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu.

5. Entraîneuse féminine par excellence.
6. Entraîneur masculin par excellence.
7. Équipe féminine de Division 3 par excellence au niveau secondaire.
8. Équipe masculine de Division 3 par excellence au niveau secondaire.
9. Équipe de Division 1 ou 2 par excellence au niveau secondaire.
10. Élève-athlète féminine de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive.
11. Élève-athlète masculin de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive.
12. Personne ayant le plus contribué au développement de saines habitudes de vie dans son milieu.
13. Élève-athlète féminine de 5<sup>e</sup> secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études.
14. Élève-athlète masculin de 5<sup>e</sup> secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études.
15. Meilleure initiative en saines habitudes de vie (secondaire et primaire)
16. Élève du primaire étant le plus actif au niveau du sport et de l'activité physique dans son école.
17. Bénévole ayant contribué à la motivation des étudiants et à l'avancement d'une culture scolaire au sein de son école (secondaire et primaire)
18. Ambassadeur / Ambassadrice de l'éthique sportive (secondaire, 1 élève par école).
19. Équipe la plus respectueuse de l'éthique sportive (secondaire, 1 équipe par école, tous sports confondus).
20. L'élève de niveau secondaire ayant le plus contribué au développement de la vie sportive dans son institution en conciliant la réussite de ses études.
21. Meilleure initiative en éthique sportive (secondaire et primaire)

- 
22. Entraîneur(e) par excellence (primaire uniquement)
  23. Bénévole ayant le plus contribué à l'épanouissement du RSEQ Outaouais. (secondaire et primaire) – Prix Marc Caron
  24. Officiel qui se démarque par son professionnalisme, son attitude et sa disponibilité (1 par sport) sélection faite par la cellule d'arbitrage.
  25. Officiel élève qui se démarque par son professionnalisme, son attitude et sa disponibilité (1 par sport) sélection faite par la cellule d'arbitrage.

Un comité de sélection impartial évaluera toutes les mises en candidatures. Par la suite, une lettre sera envoyée à l'établissement d'enseignement afin d'inviter les candidats retenus par le comité de sélection. **Le comité portera une attention particulière à l'éthique sportive**



## **VOLET II**

Le conseil d'administration du RSEQ Outaouais pourra décider d'introniser un organisme, un individu, une entreprise ou un média pour son apport important au développement du sport étudiant en Outaouais. Cependant, ces mérites ne sont pas nécessairement annuels.

Les institutions membres ou tout individu du Réseau du sport étudiant en Outaouais peuvent adresser un dossier aux administrateurs pour leur soumettre des propositions. Ces propositions devront être reçues avant **le dimanche 31 mars 2025**.

Pour toute question, veuillez communiquer :

Michel Landriault [mlandriault@outaouais.rseq.ca](mailto:mlandriault@outaouais.rseq.ca)

Ernest Malo [e.malo@outaouais.rseq.ca](mailto:e.malo@outaouais.rseq.ca)

## CATÉGORIES

#	CATÉGORIES	GALA	
		RÉGIONAL	PROVINCIAL
1.	Élève féminine de 6 <sup>e</sup> année ayant le mieux concilié le sport et les études.	X	X
2.	Élève masculin de 6 <sup>e</sup> année ayant le mieux concilié le sport et les études	X	X
3.	École primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu.	X	X
4.	École secondaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu.	X	X
5.	Entraîneuse féminine par excellence	X	X
6.	Entraîneur masculin par excellence	X	X
7.	Équipe féminine de Division 3 par excellence au niveau secondaire.	X	X
8.	Équipe masculine de Division 3 par excellence au niveau secondaire.	X	X
9.	Équipe de Division 1 par excellence au niveau secondaire.		X
10.	Élève-athlète féminine de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive.	X	X
11.	Élève-athlète masculin de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive.	X	X
12.	Personne ayant le plus contribué au développement de saines habitudes de vie dans son milieu.	X	X
13.	Élève-athlète féminine de 5 <sup>e</sup> secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études.	X	X

14.	Élève-athlète masculin de 5 <sup>e</sup> secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études	x	x
15.	Meilleure initiative en saines habitudes de vie (secondaire et primaire)	x	
16.	Élève du primaire étant le plus actif au niveau du sport et de l'activité physique dans son école.	x	
17.	Bénévole ayant contribué à la motivation des étudiants et à l'avancement d'une culture scolaire au sein de son école (secondaire et primaire).	x	
18.	Ambassadeur / Ambassadrice de l'éthique sportive(secondaire), 1 élève par école).	x	
19.	Équipe la plus respectueuse de l'éthique sportiv(secondaire), 1 équipe par école, tous sports confondus).	x	
20.	L'élève de niveau secondaire ayant le plus contribué au développement de la vie sportive dans son institution en conciliant la réussite de ses études.	x	
21.	Meilleure initiative en éthique sportive (secondaire et primaire).	x	
22.	Entraîneur(e) par excellence (primaire uniquement)	x	
23.	Bénévole ayant le plus contribué à l'épanouissement du RSEQ Outaouais. (secondaire et primaire) – Prix Marc Caron	x	
24.	Officiel qui se démarque par son professionnalisme, son attitude et sa disponibilité – 1 par sport-Sélection faite par la cellule d'arbitrage	x	
25.	Officiel élève qui se démarque par son professionnalisme, son attitude et sa disponibilité (1 par	X	

	sport) Sélection faite par la cellule d'arbitrage		
--	---	--	--

## **CRITÈRES DE SÉLECTION**

### **1. ÉLÈVE FÉMININE DE 6<sup>e</sup> ANNÉE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES**

#### **Conditions préalables:**

1. Être inscrite dans une école primaire affiliée au réseau.
2. Être présentement une élève de 6<sup>e</sup> année.
3. Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.
4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.
5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
6. Résider au Québec depuis au moins un an.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 20</b>
A	Participer à des programmes d'activités physiques et sportives dans son école et à des programmes du RSEQ au niveau local et/ou régional.	12
B	S'être impliquée personnellement dans les activités de son école (ex.: comité d'école, activités sportives, organisation d'activités, vie étudiante, etc.).	6
C	Participer à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école.	2

## 2. ÉLÈVE MASCULIN DE 6<sup>e</sup> ANNÉE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

### Conditions préalables:

1. Être inscrit dans une école primaire affiliée au réseau.
2. Être présentement un élève de 6<sup>e</sup> année.
3. Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.
4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.
5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
6. Résider au Québec depuis au moins un an.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 20</b>
A	Participer à des programmes d'activités physiques et sportives dans son école et à des programmes du RSEQ au niveau local et/ou régional.	12
B	S'être impliqué personnellement dans les activités de son école (ex.: comité d'école, activités sportives, organisation d'activités, vie étudiante, etc.).	6
C	Participer à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école.	2

### 3. ÉCOLE PRIMAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU

#### Conditions préalables:

1. Être un établissement membre du RSEQ.
2. Participation active de l'école à la promotion de l'éthique sportive 3R et aux valeurs éducatives du RSEQ.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 20</b>
A	Avoir développé un programme d'activités physiques et sportives dans son école et assuré sa croissance. (ex. : activités parascolaires, intra-muros, etc.).	8
B	Avoir supporté et stimulé la participation des élèves aux activités présentées par le RSEQ (ex.: La Rentrée sportive, En forme, ISO-ACTIF, PR1MO, etc.).	5
C	Implication dans le développement du programme ISO-ACTIF (certificat obtenu l'année précédente et résultats prévus pour l'année en cours, description des éléments de promotion).	3
D	Reconnaissance de la dynamique de l'école par le milieu local, régional et /ou provincial (prix, mention honorifique, subvention spéciale, etc.) de même que toute reconnaissance de la dynamique des intervenants (participation à des comités, commissions, RSEQ, etc.).	2
E	Avoir supporté et même incité ses intervenants au perfectionnement professionnel (participation à des stages, colloques, comités, commissions, mémoires, formation en sécurité et prévention, etc.).	2

#### 4. ÉCOLE SECONDAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU

##### Conditions préalables:

1. Être un établissement membre du RSEQ.
2. Participation active de l'école à la promotion de l'éthique sportive 3R et aux valeurs éducatives du RSEQ.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 20</b>
A	Avoir développé un programme d'activités physiques et sportives dans son école et assuré sa croissance. (ex. : intramuros, interscolaires, leadership étudiant, etc.).	8
B	Avoir supporté et stimulé la participation des élèves aux activités présentées par le RSEQ (ex. : La Rentrée sportive, En forme, ISO-ACTIF, etc.).	4
C	Implication dans le développement du programme ISO-ACTIF (certificat obtenu l'année précédente et résultats prévus pour l'année en cours, description des éléments de promotion).	2
D	Reconnaissance de la dynamique de l'école par le milieu local, régional et /ou provincial (prix, mention honorifique, subvention spéciale, etc.) de même que toute reconnaissance de la dynamique des intervenants (participation à des comités, commissions, RSEQ, etc.).	2
E	Avoir supporté et même incité ses intervenants au perfectionnement professionnel (participation à des stages, colloques, comités, commissions, mémoires, formation en sécurité et prévention, etc.).	2
F	Avoir supporté, incité et reconnu l'implication des membres de l'équipe-école (enseignants et autres personnels) au sein des activités physiques et sportives de l'école.	2

## 5. ENTRAÎNEURE FÉMININE PAR EXCELLENCE

### Conditions préalables:

1. L'entraîneure doit **obligatoirement** détenir une certification Profil compétition-introduction ou formation équivalente reconnue par la fédération sportive. Inscrire le numéro du passeport PNCE sur le formulaire.
2. Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du réseau.
3. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 20</b>
A	Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local, régional et provincial (citer les événements et les résultats obtenus).	8
B	Avoir rayonnée dans son milieu par son implication dans le développement vertical d'une discipline sportive (stages, cliniques, manifestations, etc.).	5
C	Avoir fait preuve d'initiative et s'être impliquée dans le processus administratif des structures de développement d'une discipline sportive.	4
D	Démontrer une volonté de perfectionnement par l'acquisition de compétences (stages pour entraîneur, formation 3R, formation sur dopage, nutrition, etc.).	2
E	Détenir une certification supérieure au niveau profil compétition-introduction ou au statut FORMÉ dans le PNCE actuel.	1

## 6. ENTRAÎNEUR MASCULIN PAR EXCELLENCE

### Conditions préalables:

1. L'entraîneur doit **obligatoirement** détenir une certification Profil compétition-introduction ou formation équivalente reconnue par la fédération sportive. Inscrire le numéro du passeport PNCE sur le formulaire.
2. Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du réseau.
3. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local, régional et provincial (citer les événements et les résultats obtenus).	8
B	Avoir rayonné dans son milieu par son implication dans le développement vertical d'une discipline sportive (stages, cliniques, manifestations, etc.).	5
C	Avoir fait preuve d'initiative et s'être impliqué dans le processus administratif des structures de développement d'une discipline sportive.	4
D	Démontrer une volonté de perfectionnement par l'acquisition de compétences (stages pour entraîneur, formation 3R, formation sur dopage, nutrition, etc.).	2
E	Détenir une certification supérieure au niveau profil compétition-introduction ou au statut FORMÉ dans le PNCE actuel.	1

## 7. ÉQUIPE FÉMININE DE DIVISION 3 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

### Conditions préalables:

1. L'équipe doit évoluer dans un établissement membre du RSEQ.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 20</b>
A	Performances sportives réalisées <b>dans</b> le réseau du sport étudiant au niveau régional et/ou provincial.	10
B	Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d'autofinancement, promotion, etc.).	7
C	Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l'équipe.	3

## 8. ÉQUIPE MASCULINE DE DIVISION 3 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

### Conditions préalables:

1. L'équipe doit évoluer dans un établissement membre du RSEQ.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 20</b>
A	Performances sportives réalisées <b>dans</b> le réseau du sport étudiant au niveau régional et/ou provincial.	10
B	Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d'autofinancement, promotion, etc.).	7
C	Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l'équipe.	3

## 9. ÉQUIPE DE DIVISION 1 OU 2 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

### Conditions préalables:

1. L'équipe doit évoluer dans un établissement membre du RSEQ.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Performances sportives réalisées <b>dans</b> le réseau du sport étudiant au niveau provincial.	10
B	Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d'autofinancement, promotion, etc.).	7
C	Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l'équipe.	3

## 10. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT DÉMONTRÉ UNE PERSÉVÉRANCE ACADÉMIQUE ET SPORTIVE

### Conditions préalables:

1. Être étudiante à temps plein dans un établissement membre du réseau.
2. Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
3. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
4. Résider au Québec depuis au moins un an.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 20</b>
A	Faire le portrait de la participation et des performances sportives (résultats) de la candidate au sein des programmes du RSEQ au niveau régional et/ou provincial.	8
B	Démontrer la persévérance académique et une progression significative de ses résultats.	6
C	Décrire la ténacité et la persévérance de l'élève face aux défis auxquels elle a été confrontée.	6

## 11. ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT DÉMONTRÉ UNE PERSÉVÉRANCE ACADÉMIQUE ET SPORTIVE

### Conditions préalables:

1. Être étudiant à temps plein dans un établissement membre du réseau.
2. Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
3. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
4. Résider au Québec depuis au moins un an.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 20</b>
A	Faire le portrait de la participation et des performances sportives (résultats) du candidat au sein des programmes du RSEQ au niveau régional et/ou provincial.	8
B	Démontrer la persévérance académique et une progression significative de ses résultats.	6
C	Décrire la ténacité et la persévérance de l'élève face aux défis auxquels elle a été confrontée.	6

## 12. PERSONNE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES DE VIE (SHV) DANS SON MILIEU

### Conditions préalables:

1. Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du Réseau.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
3. Résider au Québec depuis au moins un an.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 20</b>
A	Stimuler la participation des élèves (%) dans les différents programmes de SHV du RSEQ (ex : ISO-ACTIF, La Rentrée sportive, PR1MO, En forme, Jeune actif au secondaire, Brise l'illusion, Commence pas à fumer, De Facto, etc.)	9
B	Mobilisation de son milieu.	6
C	Initiative porteuse (pour l'individu et son environnement, innovation, arrimage avec des programmes existants, etc.)	4
D	Implication dans les comités SHV.	1

### 13. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE DE 5<sup>E</sup> SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

#### Conditions préalables:

1. Être inscrite dans une école secondaire affiliée au réseau.
2. Être présentement une élève de 5<sup>e</sup> secondaire.
3. Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
4. Avoir un rendement académique respectable, avec une moyenne générale de 80% et plus.
5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
6. Résider au Québec depuis au moins un an.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 20</b>
A	Posséder une fiche de participation active au sein des programmes du RSEQ au niveau régional, et/ou provincial.	12
B	S'être impliquée personnellement pour le développement du sport (entraîneur, arbitre, etc.) et/ou s'être impliquée dans la vie étudiante de son école.	6
C	Participation à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école	2

## 14. ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN DE 5E SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

### Conditions préalables:

1. Être inscrit dans une école secondaire affiliée au réseau.
2. Être présentement un élève de 5<sup>e</sup> secondaire.
3. Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
4. Avoir un rendement académique respectable avec une moyenne générale de 80% et plus.
5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
6. Résider au Québec depuis au moins un an.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 20</b>
A	Posséder une fiche de participation active au sein des programmes du RSEQ au niveau régional, et/ou provincial.	12
B	S'être impliqué personnellement pour le développement du sport (entraîneur, arbitre, etc.) et/ou s'être impliqué dans la vie étudiante de son école.	6
C	Participation à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école	2

## 15. MEILLEURE INITIATIVE EN SAINES HABITUDES DE VIE (secondaire et primaire)

### Conditions préalables:

1. Être un établissement membre du RSEQ.

	Critères	Valeur / 25
A	Décrire concrètement l'initiative en saines habitudes de vie	10
B	Démontrez l'impact du projet dans votre milieu et dans votre communauté (type de personne touché, % de personne touché, etc.)	7
C	Actions mises en place pour assurer la poursuite du projet dans le tem	2
D	Personnes impliquées au développement du projet (nombre d'élèves, d'enseignants et de parents) :	6

## 16.ÉLÈVE DU PRIMAIRE ÉTANT LE PLUS ACTIF AU NIVEAU DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS SON ÉCOLE.

### Conditions préalables:

1. Être inscrit dans une école primaire affiliée au réseau.
2. Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.
3. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 25</b>
A	Participer à des programmes d'activités physiques et sportives dans son école et à des programmes du RSEQ au niveau local et/ou régional.	10
B	Faire le portrait de la participation du candidat(e) dans les activités sportives de l'école (éducation physique, activités du midi, journée spéciale, etc)	10
C	Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique du RSEQ (respect envers soi-même, envers les autres et responsabilité	5

## 17. BÉNÉVOLE AYANT CONTRIBUÉ À LA MOTIVATION DES ÉTUDIANTS ET À L'AVANCEMENT D'UNE CULTURE SCOLAIRE AU SEIN DE SON ÉCOLE. (secondaire et primaire)

### Conditions préalables:

1. Être impliqué dans une école affiliée au réseau.

	Critères	Valeur / 25
A	Faire le portrait du bénévole	10
B	Décrire concrètement l'implication de la personne dans son école (engagement, initiative, bons coups, etc)	10
C	Quel a été l'impact dans son milieu (auprès des étudiants, personnel de l'école, communauté, etc.)	5

## 18. AMBASSADEUR/AMBASSADRICE DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

(secondaire seulement, 1 élève par école).

### Conditions préalables:

1. Être inscrit dans une équipe sportive affiliée au réseau.

	Critères	Valeur / 5
A	Informations qui justifient votre choix	*

\*Chaque école secondaire peut soumettre un choix et l'élève se méritera automatiquement le titre d'ambassadeur/ambassadrice de son école.

## 19.ÉQUIPE LA PLUS RESPECTUEUSE DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE (secondaire seulement, 1 équipe par école, tous sports confondus).

### Conditions préalables:

1. Être inscrit dans une ligue du réseau.

	Critères	Valeur / 5
A	Informations qui justifient votre choix	*

\*Chaque école secondaire peut soumettre un choix et l'équipe se méritera automatiquement le titre d'équipe la plus respectueuse de l'éthique sportive de son école.

## 20. ÉLÈVE DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DE LA VIE SPORTIVE DANS SON INSTITUTION EN CONCILIANT LA RÉUSSITE DE SES ÉTUDES.

### Conditions préalables:

1. Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du Réseau.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
3. Avoir un rendement académique avec une moyenne générale de 70% et plus.

	Critères	Valeur / 20
A	Durée et intensité de l'intervention à titre de responsable d'activités, implication au comité sportif, avoir manifesté un leadership organisationnel (en faire la description)	9
B	Faire preuve d'initiative, de créativité et d'esprit d'équipe à l'égard de projets concernant la vie sportive dans son institution	7
C	Démontrer un dossier académique respectable avec une moyenne générale de 70% et plus	3
D	Démontrer des habiletés de communication avec les élèves, la direction de l'école et autres intervenants (professeurs, parents, etc.)	1

## 21. MEILLEURE INITIATIVE EN ÉTHIQUE SPORTIVE (secondaire et primaire)

### Conditions préalables:

1. Être un établissement membre du RSEQ.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 25</b>
A	Décrire concrètement l'initiative en éthique sportive	10
B	Démontrez l'impact du projet dans votre milieu et dans votre communauté (clientèle rejointe, % de personnes touchées, etc.)	5
C	Personnes impliquées au développement du projet (nombre d'élèves, enseignants, entraîneurs, parents, etc.)	5
D	Actions mises en place pour assurer la poursuite du projet dans le temps (pérennité)	5

## 22. ENTRAÎNEUR(E) PAR EXCELLENCE (primaire uniquement)

### Conditions préalables:

1. Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du réseau.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 20</b>
A	Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local (citer les événements et les résultats obtenus).	10
B	Avoir fait preuve d'initiative et s'être impliquée dans le processus administratif des structures de développement d'une discipline sportive.	7
C	Avoir fait preuve d'éthique sportive	3

## 23. Bénévole ayant le plus contribué à l'épanouissement du RSEQ Outaouais. (secondaire et primaire) – Prix Marc Caron

### Conditions préalables:

1. Être impliqué dans une école affiliée au réseau.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 25</b>
A	Faire le portrait du bénévole	10
B	Décrire concrètement l'implication de la personne dans son école (engagement, initiative, bons coups, etc)	10
C	Quel a été l'impact dans son milieu (auprès des étudiants, personnel de l'école, communauté, etc.)	5

**24. Officiel qui se démarque par son professionnalisme, son attitude et sa disponibilité (1 par sport). Sélection faite par la cellule d'arbitrage.**

**Conditions préalables:**

1. Être impliqué dans un sport affilié au réseau.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 25</b>
A	Développement du sport : Implication dans la promotion et le développement du sport dans la communauté	10
B	Esprit sportif : Attitude positive, respectueuse et exemplaire sur et hors du terrain	10
C	Engagement : Participation régulière aux compétitions et aux activités de développement	5

**25. Officiel élève qui se démarque par son professionnalisme, son attitude et sa disponibilité (1 par sport) Sélection faite par la cellule d'arbitrage.**

**Conditions préalables:**

1. Être inscrit dans une école secondaire affiliée au réseau.
2. Être présentement un élève de 5<sup>e</sup> secondaire.
3. Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.

	<b>Critères</b>	<b>Valeur / 25</b>
A	Développement du sport : Implication dans la promotion et le développement du sport dans la communauté	10
B	Esprit sportif : Attitude positive, respectueuse et exemplaire sur et hors du terrain	10
C	Engagement : Participation régulière aux compétitions et aux activités de développement	5